

Office national
de l'énergie



National Energy
Board

**AVIS D'ACTIVITÉS À REPRENDRE ET/OU SATISFAITES
SUIVANT L'ORDRE AU TITRE DE L'ARTICLE 51.1 DE LA
LOI SUR L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE**

L'inspecteur soussigné de l'Office national de l'énergie avise par les présentes

[REDACTED] Pipelines Trans-Nord Inc.

que la situation présentant des risques décrite dans l'ordre n° **LJP-001-2019**

a été corrigée à la satisfaction de l'inspecteur.

- Par conséquent, les activités suspendues peuvent reprendre, et/ou
 les mesures précisées dans l'ordre ont été prises correctement.

Inspecteur	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
	Nom	No. de l'inspecteur	Téléphone
	3 Juin 2019	[REDACTED]	
	Date	Signature	
Piece 210, 517, Dixième Avenue S.-O., Calgary (Alberta) T2R 0A8			